

L'opération « Mille Club ».

Historique des Mille Clubs

C'est le ministre de la Jeunesse et des Sports de 1966 à 1968, François Missoffe, qui décide de lancer, en 1967, un programme en direction de la jeunesse : **l'opération « Mille-club »**. 1000 bâtiments destinés aux activités culturelles sportives et associatives vont être offerts aux communes françaises. Il était prévu que seules 1000 structures en préfabriqué soient proposées aux communes qui souhaiteraient posséder ce type de local permettant l'exercice et le développement des activités associatives. Mais en réalité, elles seront bien plus nombreuses : 2600 Mille Clubs furent livrés entre 1975 et 1983. Les municipalités s'engageaient à fournir le terrain, à couler la dalle sur laquelle la structure, gratuite et livrée en kit, serait ancrée, à trouver une association pour s'en occuper, la collectivité se chargeant aussi des adductions d'eau, d'électricité et du chauffage.

Le but du programme était de motiver les jeunes, en les responsabilisant, afin qu'ils organisent des activités, pour eux et les générations futures, prennent soin des locaux et du matériel. A partir des années 1980, grâce à ces réalisations, l'engouement pour la culture et les sports prit son envol chez les jeunes, particulièrement ceux des classes moyennes. Ces lieux étaient fédérateurs, gratuits, et ouverts à la création et aux rêves.

Si certains Mille Clubs existent encore sous leur forme extérieure, très caractéristique, des aménagements furent apportés à l'intérieur pour répondre aux règles de sécurité et aux besoins de chaque époque. Certains, en Bourgogne-Franche-Comté, ont même été labellisés « Architecture contemporaine remarquable ». Peu à peu les constructions ont évolué en lieux d'accueil d'activités de loisirs diverses (cours de peinture ou salle de mariage, réunions des 3è âge, lotos etc...).

Le Mille Club du Plateau, à St Hilaire

Construit il y a 50 ans, après avoir été utilisé longtemps par les associations sportives, les particuliers, puis comme vestiaires pour les joueurs de foot, son état s'était dégradé sérieusement et nécessitait des travaux de réhabilitation.

Désormais, la partie basse appartient à la communauté de communes du Grésivaudan, et le 1^{er} étage reste propriété de la commune. Un accord a été trouvé après discussions entre les 2 copropriétaires, et un projet de réhabilitation élaboré. Une convention a été signée entre la municipalité et la communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG). *Voir délibération du 3 juillet 2024.*

Selon les informations données par J. LORENTZ, adjoint au maire de la commune Plateau des Petites Roches et vice-président de la communauté de commune Le Grésivaudan, chargé du commerce, de l'artisanat et des services, le coût global de l'opération est estimé à 420 000 euros HT. Les 60 000 euros TTC, inscrits au budget communal et votés pour la démolition le 4 avril 2024, ont donc été transférés sur ce nouveau projet (participation forfaitaire de la commune). L' élu précise que l'objectif du Mille Club est avant tout de « recevoir les associations sportives ou habitants qui utilisent les terrains sportifs ».

Par ailleurs, dans le Journal Municipal n°25, le budget prévisionnel de la commune indique qu'une somme de 80 500 euros d'investissement a été affectée au budget Sports et Loisirs pour la réhabilitation du Mille Club, pour les terrains de jeux et de pétanque des 3 villages.

ADEPAL PPR -septembre 2025-

*Cf. Génération « Mille-Clubs » documentaire réalisé par Virginie Saclier et Claude-Sophie Antoine
Coproducton Nola Films, Ladybirds Films et France Télévisions*



Septembre 2025 : Travaux de rénovation du Mille Club, voisin du complexe sportif « Le Plateau » et du terrain de football, chemin du Bec Margain à St Hilaire Plateau des Petites Roches.